



**Depuis hier et jusqu'à ce soir, le Palais des Congrès de Bordeaux accueille les assises nationales des risques naturels.** En Gironde, et plus particulièrement à Bordeaux et sur la presqu'île d'Ambès, le risque principal concerne les inondations.

Après les tempêtes Martin, en décembre 1999 et plus récemment Klaus en janvier 2009 et Xynthia, en mars 2010, des mesures ont été prises pour prévenir les conséquences des événements climatiques extrêmes. Le point avec Alain Guesdon, adjoint au directeur au sein de la direction départementale des territoires et de la mer de Gironde.

### **L'agglomération bordelaise est-elle très exposée au risque d'inondations ?**

Il y a effectivement un risque, d'une part par l'estuaire, quand il y a une mer forte ou des tempêtes, mais aussi par le fluvial, la Garonne et la Dordogne. A Bordeaux, la particularité est que beaucoup de quartiers sont protégés par des digues, qui font que les inondations sont plus ou moins importantes selon les secteurs.

### **Quels sont les quartiers les plus exposés ?**

La rive droite, avec la Bastide, Floirac et Brazza. Tout le long de la rive droite, en fait, est une zone inondable. C'est un secteur qui a une topographie relativement basse donc en dessous du niveau du cours d'eau lorsqu'il est en forte crue. Il est protégé par une digue mais cette digue a quelques points de faiblesse.

### **Quelles sont les conditions lors desquelles le risque est maximal ?**

Ce n'est pas forcément lié au coefficient de marées, même s'il entre en ligne de compte. C'est plutôt la force du vent et les conditions de dépression qui font monter le niveau de la mer. La presque île d'Ambès est plus exposée que Bordeaux car c'est une zone basse et les digues sont moins hautes. Les inondations y sont plus importantes quand il y a des événements.

### **Comment les pouvoirs publics préviennent-ils et limitent-ils ces risques ?**

Il y a plusieurs actions. D'abord celle de l'Etat, qui réglemente l'occupation des sols, c'est à dire le plan de prévention des risques qui existe sur Bordeaux. Il est en cours de révision puisque Xynthia a apporté des éléments de connaissance supplémentaires sur la manière dont l'inondation se propage par exemple. Ça permet de dire aux gens si l'on peut construire ou pas à tel endroit et si c'est possible, de déterminer les conditions de la protection. Ensuite, les collectivités ont en charge l'aménagement du territoire et donc elles assument la gestion et la remise en état des digues. L'Etat apporte des subventions à ces travaux, qui peuvent atteindre 40% du montant.

### **Y-a-t-il une vraie prise de conscience des risques ?**

Oui. Après 1999, des études avaient été engagées et le plan de prévention avait été mis en place. Après Xynthia, il y a eu une prise de conscience par rapport aux ouvrages de protection, à leur gestion et à leur entretien. Il fallait qu'ils soient en bon état et ce point là était peut être un peu négligé avant. Là, les collectivités et l'Etat ont pris conscience qu'il faut que les ouvrages soient vraiment en bon état car une inondation est difficilement prévisible.

### **Est-on à l'abri de quelque chose de grave ?**

C'est une question difficile... On est relativement bien protégé en Gironde d'un événement du type 1999 ou Xynthia. Après, on n'est jamais à l'abri d'un événement exceptionnel comme il s'en produit une fois par an dans le monde... Dans ce cas, on a beau se protéger, il y aura toujours des conséquences. La nature reste quand même le maître du jeu. •

### **Recueilli par OSF**

*Photo : Selon Alain Guesdon (photo), la rive droite de Bordeaux, protégée par des digues, est l'une des zones les plus exposées au risque d'inondations © OSF*